

ORIENTATION INDUSTRIELLE

HUMANITES PROFESSIONNELLES

Option Groupée

Mécanicien.ne en cycles (vélos)

(3^e degré)

(en travaillant deux jours par semaine à l'école et les 3 autres jours chez un employeur)

Si tu es intéressé(e) par l'aspect pratique et technique des choses et en particulier des vélos,
Si tu aimerais assurer le montage, l'entretien courant, les révisions et les réparations de vélos,
Si tu aimerais travailler dans un atelier de réparation mécanique,
Si tu aimerais donner des conseils en ce qui concerne les vélos et ses accessoires,
Si tu as le sens de la responsabilité et es désireux de gérer plus tard une entreprise en tenant une comptabilité,

alors, cette filière peut te convenir ; elle forme des mécanicien.ne.s en montage et entretien de vélos divers; tu pourras obtenir le CQ6 et une qualification « Mécanicien.ne en cycles ».

Formation

Les stages chez des employeurs ainsi que les cours techniques et activités pratiques te rendront progressivement capable :

- d'assurer le montage, l'entretien courant, les révisions et les réparations de tout type de vélos (vélos ordinaires, vélos de course, vélos hybrides, vélos tout terrain, randonneuses, vélos électriques, etc.).
- d'effectuer également le montage d'accessoires complémentaires.

L'alternance, qu'est-ce ?

Pour la formation de mécanicien.ne en cycles, l'élève est présent.e 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise.

Une rémunération mensuelle barémisée est attribuée à l'élève durant son stage.

L'élève acquiert une expérience professionnelle importante.

La famille de l'élève ne perd pas les allocations familiales durant les années d'apprentissage en alternance.

La formation est destinée aux 15/25 ans et débouche sur une certification et une qualification.

Et après ?

Le mécanicien / la mécanicienne en vélos travaille le plus souvent dans un atelier de réparation mécanique attenant à un espace de vente de cycles.

Suivant l'importance de l'entreprise, il / elle entretient des relations directes avec la clientèle en lui donnant des conseils ou en effectuant une vente de cycles, et / ou d'accessoires ou de pièces détachées.

Conformément aux dispositions légales, il / elle gère son entreprise en tenant une comptabilité et en établissant des devis et des factures.